

[1]

Compte-rendu du café-quartier ZONE 3

24 janvier 2015 – 10 h 12 h

Le Nid, Les Chanterelles, lotissement des Frères Lumière, rue du Stade, impasse Gauguin, rue du Haut Pâtis, Eco Soleil, Les Planches, La Touche.

Etaients présents : une quarantaine de riverains ainsi que des élus : Anne Le Couriaud, 1^{ère} adjointe, Sophie Briand, Erwan Dugor, André Le Traon, Christian Perreul, Marie-Anne Tournoux, Matthieu Morange, Valérie Parion, Laurence Touron, Jean-Paul Vuichard

⇒ Présentation de chaque élu.

Anne le Couriaud : présente le principe du « café quartier » qui en est à sa 3^{ème} réunion. Il consiste à découper la commune en plusieurs zones et visiter toutes ces zones. C'est un lieu d'échanges et d'écoute à l'issue duquel un ou plusieurs référents sont invités à se proposer pour faire remonter aux élus les problématiques rencontrés dans les quartiers et les interrogations des riverains.

Les projets déjà lancés dans la commune : restructuration de la restauration scolaire, circulation dans le bourg, schéma directeur sportif et aménagement d'un terrain foot synthétique.

Concernant la circulation, sujet à polémique, un atelier de travail composé d'élus, d'habitants, de commerçants a été mis en place pour retravailler sur le sens de la circulation dont le but est de ramener des commerces (contact pris avec des repreneurs potentiels) et des habitants. Le double sens rue du Point du Jour est envisageable tout en maintenant une liaison douce et sécurisée.

La parole est donnée aux riverains :

Riverain du Nid : où en est le tout à l'égout ?

Christian Perreul : une étude de faisabilité est en cours mais désormais c'est la compétence de Rennes Métropole. Il est important de savoir que Pascale Hervé est le Vice président RM pour les eaux et assainissement. D'autres zones/villages veulent également s'intégrer dans la station d'épuration existante.

Riverain : mais des travaux de mise aux normes sont à réaliser par les riverains car des contrôles vont avoir lieu dans les mois à venir.

Anne Le Couriaud : la mairie s'engage à faire un calendrier de réalisation des travaux et le transmettre aux riverains, sans doute pour 2016 mais après décision RM. La mairie prendra contact avec les cabinets d'étude qui effectuent les contrôles pour expliquer le contexte actuel.

Riverain Eco Soleil : où en est le projet de refaire la route (quelle rue ?)

CP : c'est un projet prioritaire mais il doit être débattu au débat d'orientation budgétaire prochainement.

[2]

Quelques actions ont été menées depuis la dernière rencontre de 2013 : sapin ? concernant les espaces verts, une réflexion est en cours avec des moyens moins chronophages, et peut-être supprimer quelques parterres ...

Riverain impasse Gauquin : qu'en est-il des arrêt-minutes prévus près des écoles publiques et privées ?

André Le Traon et Anne Le Couriaud : il y a effectivement des travaux de réfection à réaliser sur la voirie des « anciens lotissements », il faut étaler ces travaux dans le temps car très onéreux. Une réorganisation de la circulation est en cours, et les arrêt-minute en font partie : pour les écoles publiques, il est envisagé la suppression du terre-plein central de la rue du Haut Pâtis afin d'aménager cet arrêt-minute. Il est possible pour les riverains intéressés de s'intégrer au groupe de travail sur ce projet.

Riverain : la priorité n'est pas toujours respectée sur le petit rond-point entre rue du Haut-Pâtis et Impasse Gauquin.

ALC : effectivement c'est un problème mais la vitesse et le respect des priorités est l'affaire de tous. Pour lutter contre ces problèmes de vitesse excessive, la commune va procéder à l'achat d'un radar contrôleur de vitesse commun avec les municipalités de Chartres de Bretagne et de Noyal-Chatillon. Des contrôles et verbalisations seront donc réalisés par le policier municipal sur la commune prochainement.

Riverain : le passage piéton situé au niveau de l'arrêt de bus sur la rue du point du jour est dangereux aux heures de forte circulation. Il y a beaucoup d'attente pour les collégiens et lycéens qui veulent traverser.

Matthieu Morange : les stop qui ont été installés à la place du rond-point favorisent la vitesse.

M. Esnault : quand il y avait le rond-point, c'était encore plus dangereux. Il était difficile de passer lorsque l'on venait de la rue du Champ de Foire. Les stop permettent un meilleur passage des voitures. En revanche, le passage piéton n'est peut-être pas bien placé, car les voitures s'arrêtent souvent sur le passage protégé.

ALC : c'est encore une fois une question de respect des règles du code de la route : au volant, nous savons qu'il ne faut pas s'arrêter sur un passage protégé. Il faut respecter et continuer à communiquer ces règles.

Riverain : Il manque un passage piéton au niveau de l'école Notre-Dame pour traverser la rue de la Cale de Chancors : fait. Les automobilistes y roulent vite et il est difficile de traverser. Il faudrait rappeler dans le Laillus qu'il faut ralentir aux abords de cette école. Il serait aussi utile de tailler les espaces verts pour une meilleure visibilité à cet endroit : fait

ALC : indique que certains espaces verts vont être supprimés ou l'ont déjà été afin d'améliorer la visibilité.

Riverain : pose la question de l'absence de marquage au sol de la limitation de vitesse à 30 KM/H et souligne que les panneaux 30 KM/H sont trop petits.

ALC : répond qu'il y a un débat sur la présence de la signalétique : des expérimentations ont été menées sur d'autres communes. Dans les communes où il n'y a pas de rappel de la limitation à 30

[3]

km/h, les accidents sont moins nombreux. Il semblerait que la multiplication d'indications signalétiques pourrait perturber les conducteurs plutôt que les inciter à réduire leur vitesse (pour info, le coût d'un panneau est de 800 €).

Riverain : la solution ne serait-elle pas un contournement du bourg ? la solution avait été envisagée il y a quelques années ?

ALC : la solution a effectivement dû être étudiée il y a une trentaine d'années, mais non réalisée faute de budget. A l'heure actuelle, très peu de communes parviennent à financer ce type d'axe de contournement. D'autre part, il faut pour les réaliser utiliser des terres agricoles. Quand on étudie la réalisation d'un lotissement, ce sont plutôt des boulevards structurants qui sont créés.

Riverain : où en est le projet de La Touche et de redynamisation du centre-bourg ?

ALC : l'objectif principal actuel est de redensifier le centre-bourg, d'y recréer de l'habitat pour y attirer de nouveaux commerces.

Riverain : mais le problème est qu'il n'y a pas assez de stationnements pour attirer les commerces.

ALC : il y a bien des stationnements, il faut juste accepter de marcher un peu.

Riverain : Est-ce qu'il va y avoir des changements concernant le sens de circulation rue du Point du jour ?

ALC : oui, la partie de la rue du Point du Jour située entre la Rue du Parc et l'Eglise repassera en double sens dès que sera mise en place une liaison douce piétons + vélos. Cette voie douce passera derrière l'ancienne boulangerie et le restaurant et débouchera Place Milevsko (ce chemin a existé, les Lailléens de longue date s'en souviennent). Cette partie de la rue du Point du Jour deviendra alors une zone partagée voitures – piétons et sera limitée à 20 KM / H. Il faudra attendre que la liaison douce soit réalisée et sécurisée, nous espérons en 2015, avant de repasser la rue du Point du jour à double sens.

L'étude de la rue de La Cale de Chancors sera une deuxième étape, mais les stationnements actuels dans cette rue poseront problème...

Riverain : fait la remarque que la limitation à 20 KM/H dans certains quartiers Rennes n'est pas respectée.

ALC : répond que cette limitation de vitesse est aussi mise en place pour que tout le trafic ne se retrouve pas de nouveau sur la rue du Point du jour. Il est probable que certaines personnes conservent leur habitude de passer par un autre itinéraire.

Une Riveraine pose la question d'une éventuelle liaison de bus entre Laillé et Bruz.

Sophie Briand : répond qu'une étude réalisée par Rennes Métropole sera validée en Conseil Communautaire de mars pour une mise en place en Septembre 2015. Cette liaison sera mise en place en septembre mais ne sera qu'une expérimentation. La ligne ne sera validée définitivement que si elle est suffisamment utilisée (coût approximatif 130 000 €). Des comptages seront effectués par Rennes Métropole. Le mode de transport sera du type taxi – 9 places avec la fréquence de départs suivante :

[4]

2 départs entre 7 h et 8 h
2 départs entre 8 h et 9 h
2 départs entre midi et 14 h
3 retours le soir

Les arrêts desservis seront : La Gingouillère – le Nid – l'église – centre Bruz - Le Lycée de Bruz – La Gare de Bruz.

Riverain : est-il prévu une ligne de bus Laillé Rennes en Express qui éviterait Pont-Péan ?

SB : ce type de ligne coûte cher à mettre en place, elle n'est pas à l'ordre du jour.

Riverain : signale que le passage piéton entre le parking de Carrefour Market et Eco-Soleil est parfois impraticable à cause de la boue : sera fait, mais planning en cours.

ALC : il faudrait un matériau plus drainant, ce problème sera signalé aux services techniques.

Riverain : les lumières restent parfois allumées la nuit et le week-end dans les locaux de Méli-Mélo.

Christian Perreul : prend le problème en compte et va faire le nécessaire pour que cela ne se reproduise pas.

Riverain : il faudrait de l'éclairage sur le chemin entre le cimetière et l'Archipel.

CP : précise que des points lumineux vont être installés sur ce passage pour améliorer le confort de circulation : une ligne budgétaire est prévue pour 2016, ce sera mis au vote du budget 2016 au mois de mars.

Riverain : le chemin qui passe derrière la cantine vers le lotissement des Frères Lumière est très boueux en hiver, et mal drainé.

CP : note également ce point et précise que le trottoir de gauche va être refait cette année (fait) et que celui de droite sera refait plus tard : le réseau doit être enterré, puis la piste cyclable sera mise en place l'an prochain.

Riverain : il manque des trottoirs entre la rue du Stade et l'Archipel ainsi que devant le garage Vignon : la mairie en est consciente et voit le problème.

M. Legendre : signale un problème de poubelles qu'il a déjà porté à la connaissance de la mairie par courrier. Il doit déposer ses poubelles à 300 m de son domicile pour qu'elles soient ramassées. Rennes Métropole s'est déplacée avec un camion pour faire des tests de passage, plusieurs élus se sont également déplacés sur les lieux. La mise en place d'un giratoire serait trop coûteuse, la 2^{ème} solution serait d'aménager une zone de retournement (dans la mesure où les camions ne peuvent faire marche arrière) => risque de gêne sonore pour les riverains du lotissement Eco-Soleil du fait du bruit de roulement de la poubelle.

Autre point signalé par M. Legendre : un éclairage était prévu sur le cheminement piéton le long du Carrefour Market.

ALC : la densité de l'habitat à cet endroit n'étant pas très importante, cet éclairage n'a pas été considéré comme une priorité, il y a des choix à faire. Il existe peut-être de nouveaux dispositifs auto-alimentés à envisager.

[5]

Riverain : il y a des regroupements derrière le Carrefour Market. Ce sont des personnes qui viennent chercher de la nourriture dans les poubelles de Carrefour Market. Ces personnes ne font rien de mal. Il n'y a pas lieu d'appeler la gendarmerie.

ALC est d'accord. Il ne faut pas appeler la gendarmerie de Guichen. Ses moyens sont limités.

M. Legendre : signale un problème de débroussaillage sur ce chemin.

ALC déclare que les services techniques font un travail remarquable mais que depuis que l'entretien de la ZAC du Chemin vert a été rétrocédée à la commune il y a une quinzaine de mois, plusieurs milliers de m² sont à entretenir en plus. Cela engendre un fort surcroît de travail pour les équipes et tous les espaces ne peuvent être traités de façon optimale, d'où la priorité aux zones les plus fréquentées.

Une gestion différenciée des espaces verts est à l'étude et sera mise en place.

Riverain : peut-on communiquer dans le Laillus sur le risque que représente le transport de végétaux dans des remorques non-bâchées ?

Riverain : signale le stop sans visibilité rue des Frères Lumière du fait de végétaux. Il faudrait se déplacer sur place.

Riverain du quartier du Nid : les accotements sont à nettoyer.

Penser à inclure le Nid dans Laillé (déplacer la pancarte Laillé ? actuellement en discussion).

Problème à signaler à C. Favris : M. Dubourg signale un problème de fil de téléphone dans un sapin. Adresse : 2 bis impasse Paul Gauguin. Voir sur place. T : 02 99 77 15 72 – P : 06 71 02 82 64.

Mme Levionnais, résidant 41 rue du Point du Jour, signale un problème pour sortir sa voiture du fait de la circulation importante sur la rue. D'autre part, un poteau placé au niveau du passage piéton pose aussi un problème, il a d'ailleurs été percuté par Monsieur Levionnais avec sa voiture. Autre remarque : Les plots en granit placés sur le passage piéton font du bruit à chaque passage de voiture, malgré le double vitrage. En revanche, il n'y a plus de nuisances liées au transport vers la discothèque La Scala, depuis que le point de RDV a été déplacé sur le parking de l'archipel.